



C B info

n°23 - Novembre 2015

De la formation professionnelle et l'emploi à la transition énergétique : l'auto-réhabilitation, un enjeu des politiques régionales.



« L'auto-réhabilitation accompagnée et l'auto-construction accompagnée représentent, des enjeux importants dans la lutte contre le mal-logement et ses conséquences sur les économies d'énergie et la création d'emplois. Nous sommes en effet convaincus que l'efficacité des politiques de lutte

contre le mal-logement, la précarité énergétique et les émissions des gaz à effet de serre, peut-être fortement accrue, dès lors que les aides proposées par les pouvoirs publics s'inscrivent dans un souci de développement de la capacité d'agir des habitants eux-mêmes. Les processus « d'auto-réhabilitation accompagnée » ou « d'auto-construction accompagnée » permettent à la fois d'améliorer concrètement l'habitat et de faire reculer la précarité énergétique, et à la fois de convaincre les habitants de leur propre capacité à agir pour l'atteinte de ces deux objectifs. Dans ces processus, c'est l'habitant lui-même qui agit pour l'amélioration de son logement, grâce à un accompagnement qui porte simultanément sur l'apprentissage des gestes techniques et sur la restauration de la confiance dans ses propres capacités. Ces processus se traduisent ainsi à court terme par l'amélioration concrète des conditions de vie dans le logement et, à moyen long terme, par une évolution positive des comportements : les habitants recouvrent le goût de faire par eux-mêmes, le plaisir de l'action avec d'autres et échappent ainsi à l'exclusion sociale. S'inscrivant dans le cadre de la « loi relative à la transition énergétique pour la

croissance verte », les perspectives d'activités de plusieurs milliers de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée intègrent la lutte contre la précarité énergétique. Ces chantiers, couplés avec des interventions d'entreprises du bâtiment, constituent un gisement important d'emplois en ouvrant de nouveaux marchés. L'émergence de nouveaux métiers intégrant mieux les aspects sociaux et les compétences techniques dans l'ensemble de la filière des entreprises du bâtiment, est une condition de leur performance. En particulier, la qualification et la professionnalisation au métier d'animateur technique habitat porté par le Mouvement des Compagnons Bâtitisseurs permettra le renforcement des savoir-faire spécifiques en matière d'accompagnement nécessaire au développement de l'auto-réhabilitation accompagnée.

Ainsi, nous sommes au cœur des compétences des régions en matière de formation, d'économie et d'aménagement du territoire, principes sur lesquels la loi a été pensée. L'ampleur de ces politiques doit être à la mesure des conséquences que produisent les mauvaises conditions de logement sur l'exclusion sociale d'une partie de la population déjà soumise à de grandes difficultés. Si plusieurs régions sont déjà associées aux programmes de rénovation urbaine concernant le parc public, la plupart sont insuffisamment impliquées dans des actions concernant le parc social privé. Ce parc souvent très dégradé, abrite de nombreux ménages en difficulté. Les régions ont un rôle majeur à jouer pour soutenir les ménages qui y sont relégués, et les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour contribuer, en partenariat avec les entreprises du bâtiment, à l'amélioration des conditions de vie et la transition énergétique des ménages modestes et très modestes, au travers de leur participation active à la résolution des problèmes les concernant. »

Jean-Pierre GUILLAUMAT
Membre du bureau de l'ANCB, Administrateur des CBAuvergne



Une dimension pédagogique opportune

Loïc GANDAIS, chef du service Habitat privé, région Ile-de-France

« L'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) permet d'aborder la problématique de l'amélioration de l'habitat dans toute son envergure et toutes ses dimensions, quand tant de dispositifs se bornent uniquement à réparer les méfaits du temps et des mésusages sur l'enveloppe physique de biens immobiliers, individuels ou collectifs.

En posant précisément la question de ce que peut recouvrir à notre époque l'enjeu de l'apport en industrie et de l'apport en ingénierie, pour tout un chacun, l'ARA contribue à éclairer efficacement la question de la maîtrise d'usage, de la maîtrise d'ouvrage et de leurs rapports mutuels. Et ce d'autant plus que l'ANCB, au travers des Compagnons Bâisseurs Ile-de-France, propose, à l'appui de son action, une inspiration philosophique nette et précise (éducation populaire, économie sociale et solidaire, démarche participative), articulée sur la mobilisation de la société civile. De fait, de tels enseignements - qui excèdent largement la seule préoccupation

du traitement des quartiers en difficulté sont précieux pour une action publique qui doit, de son côté et sans relâche, actualiser les critères concourant à la définition de l'intérêt général, critères conçus comme les vecteurs de sa légitimité. Le laboratoire expérimental ainsi proposé par l'Auto-Réhabilitation Accompagnée nous semble y contribuer pleinement, avec, de surcroît, une dimension pédagogique opportune.

La plus-value apportée par l'Auto-Réhabilitation-Accompagnée s'apprécie sur le plan individuel, personnel, en ce qu'elle permet de renouer avec l'expérimentation, avec le faire par soi-même, quand tout concourt aujourd'hui à déléguer, à vivre par procuration (cf. le fameux concept d'interpassivation développé par Slavoj Žižek). D'ailleurs, la notion même de précarité énergétique ne témoigne-t-elle pas de toutes les occasions manquées qui ont pu conduire les ménages, les familles, à ne plus 'habiter' leur cadre de vie, puis à se désinvestir au point d'en devenir foncièrement étranger ?

Sur le plan collectif, la démarche favorise la réciprocité, la connivence, la reconnaissance mutuelle, et probablement la solidarité, ingrédients qui participent à la construction d'un temps commun : celui où on ne cherche plus à dissocier les contributions en espèce, en nature, affectives et symboliques, celui où l'on s'éprouve, où l'on vit, tout simplement... »

Un accompagnement de 18 mois en moyenne



Crédit photo : Bruno FERT

« La thématique de la précarité énergétique est à aborder à la fois sous l'angle des impayés d'énergie et par le repérage des situations de restriction volontaire, qu'aucun dispositif actuel ne permet d'appréhender. Un triple diagnostic des gestes et des usages, du bâti et des équipements est d'abord réalisé avec l'occupant. Concernant les gestes et les usages, le diagnostic réalisé est personnalisé selon le mode d'occupation du logement. Dans le cas d'un

locataire, il s'agit ensuite de relever, au travers du diagnostic du bâti et des équipements, les travaux qui peuvent être imposés aux bailleurs (huisseries, chauffage) et ceux qui peuvent être précoc-

nisés (isolation thermique). Pour les propriétaires occupants, hormis les problèmes juridiques propres au statut d'occupation (indivision, succession,...), l'établissement d'un programme de travaux s'avère plus simple. Néanmoins, la recherche de financements complémentaires aux financements de droit commun pour les travaux est longue et nécessite un accompagnement de 18 mois en moyenne. Le soutien de la Région PACA sur plusieurs projets à l'échelle du territoire permet en partie de financer cette période d'accompagnement, qui à ce jour n'est prise en compte par aucun financement public, comme peuvent l'être l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou encore l'encadrement des chantiers. Les CB Provence sont par ailleurs les seuls opérateurs locaux, qui au-delà de cette recherche de financements, font des avances sur les montants à facturer. Les interventions qui se feront en ARA, économiquement avantageuses, se décident avec l'occupant, qui ne doit pas être mis en difficulté, mais retrouver sa confiance en lui. Ainsi, une grande partie des travaux (70% environ) sont confiés à des entreprises extérieures qui n'auraient jamais obtenu ces marchés sans l'accompagnement réalisé par les CB. »

Anne-Claire BEL-SANTINI, Chef de projets CB Provence

Un vrai changement de vie !

« La précarité énergétique ? Cela se manifeste par un profond mal-être, des infiltrations d'eau, des murs intérieurs dégradés par l'humidité. En période de mistral, un vent froid qui traverse toute la maison. Je vivais tous les mois d'hiver dans une maison noire, volets et fenêtres fermés. A cause de cet enfermement, je me suis retrouvée dans une situation de dépression. Je n'avais plus d'énergie, ni pour m'occuper de la propreté de la maison, ni pour recevoir, y compris mes petits-enfants. J'avais honte de mon habitat. En 2013, le CCAS m'a orienté vers vous. Nous n'avons pu démarrer les gros travaux (isolation, huisseries double vitrage, insert) que deux ans plus tard (février 2015), le temps que le dossier ANAH se débloque ! Côté énergétique, c'est 100% réussi.

Nous sommes en novembre, et je n'ai toujours pas remis le chauffage, hormis celui de la salle de bain que j'allume 10 mn avant de prendre ma douche. Les CB ont sauvé ma vie, ça m'a donné de l'énergie : j'ai fait beaucoup de vide, de rangement. J'aimerais maintenant refaire les peintures, mais c'est le financier qui me coince, notamment pour l'achat de matériaux. »



Crédit photo : Bruno FERT

Jocelyne VIALE,
Propriétaire occupante



Dirigeants de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France et dirigeants des Compagnons Bâisseurs lors d'un temps d'échange avec les habitants bénéficiaires des projets soutenus en 2015.

Crédit photo : Bruno FERT

Un nouveau marché pour les entreprises du bâtiment

Dans la mise en œuvre des chantiers de rénovation thermique, certaines phases de travaux sont réalisées par les habitants eux-mêmes dans le cadre d'une auto-réhabilitation accompagnée, d'autres sont confiées à des entreprises du bâtiment.

« Ces spécificités de nature à faire baisser le coût global de la réhabilitation des logements pour « faire émerger le chantier » sans pour autant induire une concurrence déloyale puisque les entreprises qui répondent à ces marchés proposent bien évidemment leurs prix habituels. »

CAPEB 13 Info-octobre 2015



« Ce sont pour nous de nouveaux marchés (...). Aujourd'hui on parle beaucoup de précarité énergétique, et de marché potentiel de la rénovation énergétique, avec des enveloppes de l'Etat qui sont débloquées. Mais en fait bien souvent, ce sont des chantiers qui ne démarrent pas. Le propriétaire occupant seul avec peu de moyens ne va pas se lancer dans une rénovation lourde, même s'il obtient des aides partielles... Il y a des démarches que le maître d'ouvrage ne ferait pas lui-même, que nous ne sommes pas habilités ni en mesure de faire, les Compagnons Bâisseurs sont dans ce cas un déclencheur. »

Franck ROBIDOU, Gérant SARL Positivement Bois.



« Il y a toute une infrastructure derrière, tout ce qui est aide aux personnes, toutes les démarches, moi je ne peux pas les gérer. C'est positif vis-à-vis des personnes pour qui on travaille, et d'autre part, c'est bien pour la pérennité de l'entreprise. Cela génère de l'activité, du travail. C'est une affaire qui roule et on ne peut que s'en porter mieux, tous ! »

Des entreprises militantes aux côtés des Compagnons Bâisseurs

Qu'il se matérialise sous la forme d'un soutien financier direct aux actions d'auto-réhabilitation et d'auto-construction accompagnée, via le Fonds de dotation, sous la forme de dons de matériaux ou encore par des interventions sur les chantiers pour certains lots de travaux, le partenariat avec les entreprises du bâtiment prend une part de plus en plus prépondérante dans les actions du mouvement Compagnons Bâisseurs.

Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, 1^{er} partenaire du Fonds de Dotation

Depuis sa création en 2014, et grâce à la générosité de son premier donateur Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, le Fonds de dotation Compagnons Bâisseurs a lancé deux séries d'appels à projets (2015-2016) et soutenu ainsi 10 actions d'auto-réhabilitation et 1 projet d'auto-construction accompagnée.

Solibat, un concept innovant

Ce partenariat national se développe à présent également à l'échelon local, notamment par la forte mobilisation des enseignes de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France sur les dons de matériaux. La première Plateforme Solibat a vu le jour en 2011, à l'initiative des CB Centre Val de Loire, qui ont ensuite accompagné la création d'une nouvelle plateforme à Marseille en 2014. Un concept innovant qui permet à la fois aux entreprises de déstocker leurs matériaux et aux CB de réduire les enveloppes

« achat de matériaux » auprès des habitants les plus précaires. La plateforme Solibat Centre fait d'ailleurs partie de la vingtaine de projets européens lauréats du programme « Social Innovation to tackle Fuel Poverty » porté par Ashoka, avec le soutien de la Fondation Schneider Electric. Le projet sera présenté à Paris dans le cadre de la COP 21 et bénéficiera d'un accompagnement renforcé de janvier à juin 2016.



Rencontre à Solibat Marseille, avec les enseignes de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France (Brossette, Point P, Pum Plastiques, Dispano, ...). Selon Florence Storiolo (Dispano) « Tout le monde a trouvé son intérêt dans cette opération : les produits ont pu bénéficier d'une seconde vie, et l'équipe a été heureuse de participer à ce projet » !

Interview d'Adrien ENOC, Directeur de gestion SIMC



« Il s'agit de notre 2^e année de partenariat avec les CB. Ce partenariat s'est mis en place de manière assez naturelle car il correspondait à un besoin réciproque. Suite à des rachats d'établissements, la société Matériaux SIMC s'est trouvée avec de nombreux stocks de produits hors référencement à écouler. Dans le négoce, il y a toujours des produits invendus, s'en débarrasser est un enjeu important, en

raison de l'immobilisation financière qu'ils représentent, de la place qu'ils prennent et de l'image qu'ils donnent auprès des clients. La solution apportée par le don de matériaux à la Plateforme Solibat répond à plusieurs intérêts : il s'agit de recycler nos produits en surstock et d'établir un partenariat durable avec une association à but non lucratif. La souplesse et la réactivité des CB nous a permis de reconduire cette opération sur un volume important de produits en 2015. Je conseille à toutes les entreprises intéressées de ten-

ter l'aventure : le coût est réduit par rapport à d'autres solutions pour se séparer de stocks d'invendus, c'est une solution rapide et pérenne. De plus ces marchandises sont écoulées sur un marché hors concurrence, celui des logements en situation précaire, notamment au niveau énergétique. Il est important à l'aulne de la conférence COP 21 que tous les acteurs économiques participent activement à la réduction des gaz à effet de serre ; aider une association comme les Compagnons Bâisseurs en fait partie intégrante. »



Nous sommes des ovnis !

« A mon arrivée, j'ai tourné pendant deux semaines avec l'animateur technique que j'allais remplacer, puis je me suis lancé tout seul dans la grande aventure ! Dans le BTP, l'activité est déterminante, il y a les objectifs du chantier, le timing... Là, on est dans un postulat réflexif : il faut trouver le bon positionnement, s'adapter à la diversité des situations, tout en gardant un rôle d'animateur. On doit être rassurant, être un guide et mettre l'habitant au boulot ! On est dans le champ du social, mais on n'a pas le bagage des travailleurs sociaux. Je me pose la question de savoir si ce serait un plus, tout en me disant que notre chance, c'est de faire avec ce qu'on a. Les familles s'identifient plus facilement à nous qu'à un travailleur social. En même temps, même si nous le faisons déjà, avec nos méthodes à nous, une formation sur la « logique de l'échec » nous aiderait peut être à acquérir des techniques pour rassurer les gens et les remettre en confiance. On est également un peu bombardé d'information au départ, une ou deux journées sur la nature des tutelles administratives et le panorama des institutions que nous allons être amenés à côtoyer serait un plus ou, comme chez les profs, qu'il y ait un tuteur qui se sente investi de cette fonction pédagogique et nous distille ces informations petit à petit. »

Yann MICHEL, nouvel animateur technique

AGENDA

Formation des bénévoles, Paris

- Session 1 : 28 novembre
- Session 2 : 12 décembre

Contact : a.lagogue@compagnonsbatisseurs.eu

Prochain CA de l'ANCB, Paris

- 15 et 16 janvier 2016

Vers une filière de qualification, ouverte à tous !

« Aujourd'hui, si l'on s'en limite aux critères de pôle emploi ou ceux de la formation professionnelle, « Animateur technique » n'est pas un métier ! Pas de certificat ou de titre professionnel pour qualifier cette activité, et pas plus de référence au fameux « code ROME » lorsque l'on recherche un emploi d'animateur technique. A juste titre, la presque centaine d'animateurs techniques habitat qui exercent au quotidien cette profession aux Compagnons Bâisseurs et tous ceux, de plus en plus nombreux, qui souhaiteraient s'y employer, s'étonneront de cette lacune alors même que les aptitudes et les compétences requises pour accompagner un chantier d'auto-réhabilitation ou d'auto-construction sont nombreuses et complexes. Il ne suffit pas d'être un excellent technicien du bâtiment pour mobiliser de bonne manière l'habitant qui rénove son logement, pas plus qu'être bon pédagogue, animateur ou travailleur social vous qualifieront pour mettre en œuvre un chantier si vous n'avez pas le professionnalisme technique requis selon la nature des travaux à entreprendre. Bien sûr cette « double compétence » existe sur le marché du travail ; la preuve : les animateurs techniques aujourd'hui en exercice sur nos quelques 1200 chantiers annuels... Mais si l'on s'inscrit dans le changement d'échelle de notre projet politique « une solidarité à bâtir », c'est à l'horizon de 5 à 10 ans un millier, voire plus, d'animateurs techniques que les « opérateurs », Compagnons Bâisseurs



Crédit photo : Bruno FERT

ou autres, devront employer. L'enjeu par conséquent, est donc bien de structurer une filière de qualification pour ce métier, en créant les conditions de formation et de certification pour exercer cette activité professionnelle.

Une telle démarche profitera à tous : aux animateurs techniques déjà en poste qui pourront trouver avec cette démarche la possibilité de certifier leurs parcours professionnels ; mais également à des personnes aujourd'hui peu qualifiées, notamment des jeunes, à qui la porte va s'ouvrir pour entrer dans un parcours d'engagement et de professionnalisation.

En effet, pour ces derniers, le Mouvement Compagnons Bâisseurs va s'appuyer sur le volontariat en service civique pour repérer et offrir à ceux qui en exprimeront la motivation quel que soit leur niveau de formation, la possibilité d'être accompagnés et formés pour exercer ce beau métier d'animateur technique.

En cette fin 2015, le top départ de la démarche est donné et dès 2016 les premières expérimentations d'emploi-formation seront en place. Candidats et candidates, tenez-vous prêts ! »

Hervé COGNÉ, Directeur de l'ANCB

Moreno, animateur technique junior



de l'équipe, on est très proche. Ils me regardent évoluer, et me laissent petit à petit agir en autonomie. Si je n'arrive pas à faire quelque chose sur un chantier, j'appelle quelqu'un qui m'ac-

« Ce qui me plaît le plus dans ce métier, ce sont les relations qui se nouent avec les familles. Je suis actuellement accompagné par l'ensemble

compagnera le lendemain, je n'ai pas non plus peur de le dire à la famille. Je suis inscrit dans différents cursus de formation : à l'AFPA sur l'insalubrité, la plomberie, la sécurité et le permis de conduire. Mais cela prend trop de temps, c'est difficile à concilier avec l'activité de chantier, il ne faut faire que ça ! Sur l'écrit et le suivi administratif, cela ne fonctionne pas très bien, une formation me serait utile, mais je n'ai pas très envie de retourner sur les bancs de l'école. »